

3. Le cycle de publication scientifique

A moins qu'il ne s'agisse d'une commande, une fois l'article, le chapitre ou l'ouvrage rédigé, l'auteur se met en quête d'éditeur et entre dans le cycle de la publication scientifique. Les attentes des comités de lecture, notamment des revues, étant particulières, il est préférable d'en avoir pris connaissance avant même d'entamer le processus de rédaction.

La publication scientifique a trois fonctions :

- Attribuer et enregistrer la paternité d'une découverte, d'une invention, de l'usage d'un concept, d'une publication ;
- Attester de la qualité scientifique d'un travail évalué par les pairs, c'est-à-dire ayant fait l'objet de plusieurs relectures critiques par des spécialistes de la discipline au cours d'un processus formalisé autorisant la publication ;
- Diffuser le plus largement possibles les derniers résultats et travaux scientifiques.

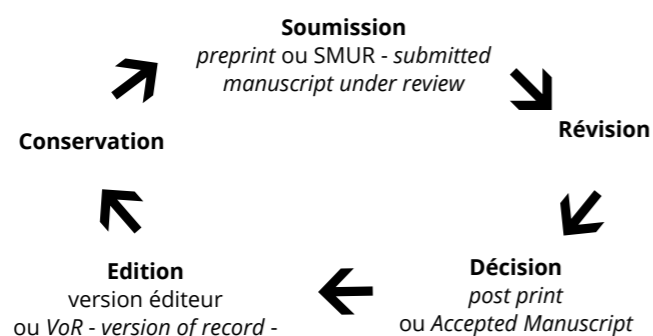
Publier c'est donc chercher et obtenir une reconnaissance académique tout en contribuant à la conversation scientifique et à ses progrès cumulatifs passant aussi par des révisions critiques et des controverses.

Le cycle de publication

On peut parler de cycle de publication dans la mesure où il implique un processus de révision et où la production d'une activité scientifique revient, sous une forme d'écriture provisoirement close et stable – l'article, le livre – au lectorat de la communauté disciplinaire, et nourrit ainsi de nouvelles recherches et publications. C'est un processus long, souvent fastidieux, en particulier pour des auteurs débutants. La lenteur du processus et son opacité souvent font partie des limites majeures du système éditorial et alimentent une bonne part de sa critique. Les pratiques de publication varient d'une communauté disciplinaire à l'autre, notamment par le moment auquel la révision par les pairs intervient, parfois en aval d'une forme de publication.

Le statut du texte en cours de révision

Au fur et à mesure des étapes du cycle de publication, la rédaction originale change de forme et de statut : de *preprint* ou SMUR – *submitted manuscript under review* – à *post print* ou AM pour *Accepted Manuscript*, jusqu'à la version éditeur ou VoR – *version of record*. L'agence américaine NISO distingue 7 statuts possibles avec des variations d'appellation¹ ! Par exemple, le droit d'exploitation secondaire opposable au contrat éditorial et créé par la Loi pour une République numérique² permet de diffuser librement un article publié 6 mois (Sciences & Santé) ou 12 mois (Lettres et Sciences Humaines et Sociales) après publication sous la forme de sa version *post print* (*Accepted Manuscript* incluant les corrections mais sans la mise en forme éditoriale).



Les étapes du cycle de publication

Soumission

Une fois l'original rédigé, les chercheurs doivent le soumettre au meilleur éditeur possible. Selon quels critères de choix ? Ils peuvent combiner, notamment en sciences et en santé, des éléments de bibliométrie (facteur d'impact des revues), à une connaissance empirique du champ (revues que l'on lit, revues recommandées par le laboratoire, etc). Il est bon de s'interroger sur ces critères notamment en vérifiant les conditions de la révision par les pairs et les pratiques en matière d'open access (liste Sherpa/Romeo). Attention aux éditeurs prédateurs qui ne trompent pas que des primo-publiants : *List of Predatory Journals*. En cas de doute, contacter la bibliothèque est toujours un bon réflexe !

Les auteurs doivent s'assurer que le manuscrit répond aux normes et formats prescrits par l'éditeur. Cette remise en forme peut prendre du temps, en particulier s'il faut modifier le format d'une soumission précédente chez un autre éditeur.

Une règle non écrite impose de ne proposer un article à publication qu'à un seul éditeur à la fois mais

il est légitime d'exiger des accusés de réception et de disposer d'une visibilité, même relative, sur les critères de sélection, la composition du comité éditorial, le taux de rejet, etc. La récente *Déclaration de Leiden sur la transparence des politiques éditoriales*³ détaille les éléments d'information attendus, notamment sur le site web des éditeurs. Elle a été signée par l'Association européenne des éditeurs scientifiques (EASE)⁴.

Révision

Si la proposition correspond aux attentes formelles de présentation et de structure, il entre dans le processus de révision par les pairs (*peer reviewing*) en charge de contrôler la qualité scientifique des travaux soumis. Plusieurs experts du domaine sont invités à examiner le manuscrit et la pertinence de la démarche afin de décider de la publication. Les délais d'examen par les pairs varient d'une publication à l'autre, mais implique en général une longue attente pour le chercheur, de plusieurs semaines voire plusieurs mois.

Décision

Au terme de cet examen, les commentaires et la décision de publication ou de rejet sont transmis au chercheur. Il est rare qu'un manuscrit soit accepté sans demande de corrections. Les taux de rejet sont variables mais en général élevés. Le premier éditeur scientifique, Elsevier, rejette les deux tiers du million d'articles soumis chaque année⁵.

Rejeté ? Le rejet n'est pas synonyme de mauvaise qualité. L'approche développée dans l'article peut ne pas être adaptée à la revue ou requérir des modifications précisées dans le compte rendu. Le ou les auteurs sont libres d'apporter ces modifications pour soumettre à nouveau le manuscrit. Ce processus d'examen et de commentaires peut être répété plusieurs fois avant une acceptation finale. Lorsque la décision de publier est prise, le chercheur est invité à signer un contrat de publication avec l'éditeur.

Accepté ? Il importe de prendre connaissance des termes contractuels avant de signer ! Il faut veiller à ne pas céder ses droits de manière exclusive et intégrale mais uniquement les droits nécessaires à la publication, selon une durée limitée qui doit être précisée. Chaque forme de diffusion (imprimée, numérique,...) doit faire l'objet d'un contrat dédié. Même si l'auteur est rarement en position de force pour le faire, il est possible de négocier certaines clauses, notamment pour permettre le dépôt et la diffusion en libre accès, y compris de manière rétrospective par avenant. N'hésitez pas à consulter le site du consortium Couperin et à contacter votre bibliothèque⁶!

Édition

Une fois accepté, le manuscrit est préparé et mis en forme par les équipes éditoriales. Une dernière épreuve doit être approuvée par l'auteur avant publication. Elle prend la forme définitive de la version éditeur dite VoR – *version of record*.

Conservation

La mise en place d'une procédure de conservation constitue la dernière étape du cycle de publication. Il importe de ne pas se contenter de la plate-forme de l'éditeur mais de déposer systématiquement sur une archive ouverte telle que HAL ou dans un entrepôt institutionnel qui garantissent une conservation à long terme, un accès via des liens pérennes et des droits d'usage sous licence Creative Commons.

1- National Information Standards Organization. <https://www.niso.org/publications/niso-rp-8-2008-jav>

2 - <https://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPubliee.do?idDocument=JORFDOLE000031589829&type=general&legislature=14>

3 - Declaration on transparent editorial policies for academic journals, IT Tools in Academic Publishing: between Expectations and Challenges", Leiden University 5-6 July 2018. [en ligne] <https://www.ru.nl/science/isis/research/transparency-declaration/>

4 - <https://ease.org.uk/publications/ease-statements-resources/ease-statement-of-endorsement-of-the-leiden-declaration/>

5 - DIST-CNRS. La publication scientifique aujourd'hui : financement, usages numériques. Étude 4, juin 2015, p. 30

6 - Site du consortium Couperin : <https://openaccess.couperin.org/category/oapour/auteurs/>